

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 26 février 2002 à 21 heures à la salle Flore laurentienne au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, St-Laurent Est, Longueuil.

Présences

Commissaires :

Mesdames : Francine Chabot, Lucie Désilets, Louise Emery, Nicole Leblanc, Fernande LeBlanc-Sénéchal

Messieurs : Michel Chamberland, Normand Héroux

Formant quorum sous la présidence de madame Fernande LeBlanc-Sénéchal.

**Sont également
présents :**

Monsieur Rolland Descheneaux, secrétaire général
Monsieur Serge Lefebvre, directeur général
Monsieur Antonio Pellegrino, directeur général adjoint
Monsieur Jacques Morin, directeur du Service des ressources
financières et de l'approvisionnement

Absences

Madame Sylvie Picard et monsieur François Vaillancourt, commissaires représentant les parents respectivement du primaire et du secondaire.

Ouverture de la
séance

Madame Fernande LeBlanc-Sénéchal déclare la séance ouverte. Il est précisément 21 heures.

27-CE-2001-2002
Adoption de
l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Emery que l'ordre du jour soit adopté sans modification.

Adoptée unanimement

Ordre du jour

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 janvier 2002
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines :
 - 8.1 Détermination de l'unité d'accréditation - Personnel de soutien
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaires
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement :
 - 10.1 Acquisition d'équipement de tôlerie de précision (presses plieuses) CFP - Gérard-Filion
 - 10.2 Acquisition d'équipement de tôlerie de précision (découpeuse au laser) CFP - Gérard-Filion
11. Affaires du Service des ressources matérielles
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires

17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

28-CE-2001-2002
Adoption du
procès-verbal du
22 janvier 2002

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lucie Désilets que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 janvier 2002 soit adopté avec dispense de lecture et sans modification.

Adoptée unanimement

29-CE-2001-2002
Détermination de
l'accréditation -
Personnel de soutien

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Marie-Victorin doit transmettre au bureau du Commissaire général du travail sa position quant à la définition de l'unité d'accréditation dans le cadre du processus de maraudage en cours;

CONSIDÉRANT l'étude du dossier au Comité de travail du Conseil des commissaires du 19 février 2002;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Normand Héroux :

QUE le directeur général soit autorisé à signifier au bureau du Commissaire général du travail que la Commission scolaire Marie-Victorin ne s'objecte pas à ce qu'une unité d'accréditation regroupe le personnel de soutien administratif et technique à son emploi.

Adoptée unanimement

30-CE-2001-2002
Acquisition
d'équipement de
tôlerie de précision
(presses plieuses)
CFP-Gérard-Filion

CONSIDÉRANT la recommandation du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes d'acquérir de l'équipement spécifique pour le programme « Tôlerie de précision »;

CONSIDÉRANT la proposition de Séguin Machinerie ltée du 7 novembre 2001;

CONSIDÉRANT l'étude faite par le Comité de travail du Conseil le 29 janvier 2002;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Chamberland;

QUE le contrat pour l'acquisition d'équipement de tôlerie de précision soit accordé à Séguin Machinerie ltée pour un montant de 224 952,09 \$.

Adoptée unanimement

31-CE-2001-2002
Acquisition
d'équipement de
tôlerie de précision
(Découpeuse au laser)
CFP-Gérard-Filion

CONSIDÉRANT la recommandation du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes d'acquérir de l'équipement spécifique pour le programme « Tôlerie de précision »;

CONSIDÉRANT la proposition de Amada Canada ltée du 18 janvier 2002;

CONSIDÉRANT l'étude faite par le Comité de travail du conseil le 29 janvier 2002;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lucie Désilets :

QUE le contrat pour l'acquisition d'équipement de tôlerie de précision soit accordé à Amada Canada ltée pour un montant de 362 328,75 \$.

Adoptée unanimement

32-CE-2001-2002
Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Chabot que la séance soit close.

Adoptée unanimement

Il est précisément 21 h 10 lorsque les délibérations prennent fin.

L.I.P., a. 170

Présidente

Secrétaire général
